

Critères d'éligibilité - Appel à projets 1/2025

Priorités de financement

Dans le cadre des demandes de soutien financier pour les projets de mobilité internationale dans la formation professionnelle, il existe, en plus des critères de qualité, des priorités de financement qui concernent les activités de mobilité.

Une répartition équitable des fonds est prévue pour les deux appels à projets en 2025. Cette approche garantit que les projets soumis lors des deux phases bénéficient des mêmes chances de soutien financier. Elle vise également à avoir un impact positif sur le dépôt des projets, en offrant une plus grande flexibilité ainsi qu'une meilleure planification.

Cette année encore, il est toutefois probable que tous les projets soumis ne pourront pas être financés ou soutenus dans leur intégralité.

En 2025, l'accent continuera d'être mis sur les activités de mobilité d'apprenti-e-s pendant la formation initiale. L'objectif est en outre que le personnel de la formation professionnelle bénéficie davantage de soutien financier. Les fonds seront alloués sur la base des critères d'attribution et des priorités suivantes:

Première priorité:

- Stages en entreprise pendant la formation en Europe
- Séjours pour le personnel de la formation professionnelle dans le monde entier (par ex. stages d'observation, réseautage)
- Travaux de projet thématique pendant la formation en Europe.

Deuxième priorité :

- Stages en entreprise pendant la formation en dehors de l'Europe
- Stages en entreprise après la formation dans le monde entier
- Travaux de projet thématique pendant la formation en dehors de l'Europe

Movetia se réserve en outre le droit de soutenir des projets pour un nombre de personnes inférieur ou une durée inférieure à celle demandée.

Il n'existe aucun droit à un soutien automatique si la qualité est suffisante.

Nous vous rappelons en outre que le soutien financier de Movetia est un **cofinancement** et doit vous aider à réaliser votre projet de mobilité.